

## VISIO-REUNION CSO LAO Le 10/10/2022 à 21H

**Présents** : Mme C. BRUIN-GAUTIER, Ch. DUPRAT, C. LAGONELLE, M. E. ALBERT, G. BROUILLET, M. DELAY, T. DUPRAT, G. LATERRASSE, A. OLIVE, J. PIAT, P. SARRAT et P. OLIVE.

**Excusés** : Mme E. LAGIER, S. VALETTES, M. C. CHEVAL, JP. DORGANS, D. DONNETTE, J. DE OLIVEIRA, A. CABANIOLS, YB. GOUYEN, B. MAUREL, L. VIUDES.

Pierre OLIVE remercie ceux qui ont pu se connecter.

### 1/ CIRCUIT DES MEETINGS :

Le classement 2022 a été compilé par le président de la CSO qui demande si certains membres y ont constaté des erreurs. La réponse étant négative, il sera publié tel quel.

La question est posée de poursuivre ce circuit en 2023.

Pierre Olive souhaite que le préalable obligatoire soit de trouver un compilateur car il ne recommencera pas le travail effectué ces dernières semaines. En outre seuls les athlètes qui sont proches de l'agglomération toulousaine peuvent figurer au palmarès car tous les weekends sont pris par les championnats et les clubs doivent organiser en semaine, donc les athlètes excentrés sont dans l'impossibilité de participer à 3 meetings : ce qui est possible pour certains athlètes (meetings de Blagnac, Satuc, UAO31, Muret, Tournefeuille proches les uns des autres) ne l'est pas pour d'autres athlètes même si seulement 2 sont pris en compte puisque le règlement 2022 impose une performance hors de son département. Enfin, avec le prix de l'énergie et le coût des déplacements, ce qui était possible dans une ligue moins étendue n'est peut-être plus très judicieux dans une ligue très grande.

Il est curieux d'ailleurs que la seule famille pour laquelle les prix seront tous distribués soit celle du sprint-haies alors que nos résultats aux championnats de France sont très faibles dans cette famille avec un très petit nombre de finalistes !

Christine Lagonelle pense que les clubs qui organisent des meetings les organiseront même si le circuit régional n'existe plus. D'autre part, « les athlètes ne sont pas intéressés par le challenge. Ce qui motive les athlètes c'est de se qualifier aux France. »

Eric Albert voit dans ce circuit une coordination et une répartition des organisations qui sont très importantes.



### NOS PARTENAIRES



Marc Delay rappelle que les primes aux athlètes ne faisaient pas partie du circuit lors de sa création. Il souhaite que soit précisé ce que la LAO veut offrir à ses athlètes ? Des bonnes conditions de compétitions, une reconnaissance, une coordination, ....

Eric Albert souhaite réaliser un maillage territorial notamment entre l'est et l'ouest car malheureusement, nos meetings n'offrent que peu d'intérêt pour notre sous couche.

Chantal Duprat annonce que les clubs UAO31 et BSC entament des discussions en vue d'améliorer la qualité de leur organisation pouvant aller jusqu'à la fusion de ces 2 meetings.

Eric Albert imagine une évolution de notre circuit vers un circuit de meetings à label régional complété par des meetings de proximité.

Les EC et la marche pourraient être concernés par un challenge totalisant les points réalisés lors des championnats régionaux et départementaux seulement.

La majorité de la CSO souhaite poursuivre le circuit régional mais en changeant profondément le règlement.

## **2/ CALENDRIER DES COMPETITIONS :**

Les championnats des lancers longs MI et Masters ne sont pas implantés : un nouvel appel est donc lancé.

Le championnat de cross en relais aura lieu à Montauban le 20/11. Le club doit être vivement remercié car il a accepté de chambouler son organisation de club afin de proposer le championnat LAO à une heure permettant au maximum clubs de se déplacer, même pour les plus éloignés.

La ½ finale de cross à Cap découverte, organisée par l'ATN-Carmaux, se déroulera le 19/02/2023.

Les finales A et B de l'Equip'Athle auront lieu fin mai 2023.

## **3/ FORMULES DES CHAMPIONNATS LAO SUR PISTE :**

La CSO LAO a déjà décidé de réintégrer les épreuves de 1/2fond dans la compétition des autres épreuves et de supprimer les perf-planchers.

Compte tenu des coûts de déplacements pour les clubs, la CSO LAO préfère ne pas multiplier les compétitions en séparant les épreuves d'une semaine à l'autre par exemple.

Christine Lagonelle, Gérard Brouillet et Patrick Sarrat sont favorables à une compétition sur deux jours consécutifs.

Eric Albert et Patrick Sarrat ne sont pas favorables à la généralisation des concours de qualification et à la multiplication des séries et finales.

LA CSO LAO proposera donc :

- de conserver le championnat ES au 17/06/23 au cours duquel sera ajouté un meeting LAO CA+JU.

Puis

- d'organiser des championnats LAO CA-JU-ELITE les 1 et 2/07/23.

#### **4/ CLASSEMENT DES MEETINGS REGIONAUX :**

La question est posée de l'intérêt d'inventer un classement des meetings afin de choisir le plus objectivement possible, les meetings à label.

André Olive qui a déjà réalisé ce travail dans un lointain passé, indique qu'il n'a fait que confirmer l'impression visuelle de chacun.

Eric Albert indique que le classement des meetings nationaux et internationaux est réalisé selon 72 performances cotées : 5 cotations des 12 meilleures épreuves + 12 meilleures cotations sur les autres épreuves.

L'intérêt d'un tel classement ne semble pas adapté à l'Occitanie.

#### **5/ INTERCLUBS :**

Le CDFFA du 16/10 pourrait décider de modifications.

#### **6/ ATHLE LIVE :**

Le président annonce que l'abonnement à ce dispositif va être renouvelé (1000€ annuel pour un usage réservé aux compétitions LAO). Une offre promotionnelle va être adressée aux comités départementaux (500€ annuel).

Cela permet de publier en temps réel les résultats d'une compétition avec une préparation minimale sous réserve que le logiciel ait un accès internet continu pendant la compétition.

Cela permet une saisie terrain par une application à télécharger gratuitement sur le téléphone portable d'un juge en utilisant son forfait internet personnel. La formation préalable de ces juges est minimale (20mn environ) et peut être réalisée en Visio dès qu'un petit groupe de 5 personnes s'est déclaré volontaire. Christine Lagonelle et Patrick Sarrat tenteront de trouver des juges motivés pour pouvoir utiliser ce dispositif lors des compétitions hivernales à Tarbes et Bompas.

## **7/ QUESTIONS DIVERSES :**

### **7.1 Qualifications aux France :**

- Le ranking sera utilisé pour les « ELITE »
- Pour cet hiver, les qualifications seront réalisées par des minima puis un complément aux bilans.
- Pour cet été, le sujet est en discussion.

7.2 Le défraiemment des officiels en 2022 est prévu au budget.

7.3 Gérard Laterrasse demande si les pistolets électriques seront utilisables à Bompas et Tarbes cet hiver. Le matériel commandé par la LAO a été reçu et sera acheminé prochainement.

7.4 Eric Albert avertit que des clubs occitans sont candidats pour organiser des meetings nationaux en 2023 :

- DEFI ATHLON à MONTPELLIER le 29/5
- PEZENAS le 9/6
- MONTPELLIER le 10/6

La LAO n'a émis aucun avis car leurs candidatures n'ont pas transité par la LAO.

7.5 CSO FFA plénière : les questions à poser :

- France FFSU en dehors du ranking.
- Précisions sur le livret FFA de la mention « organisation confiée aux ligues ».

7.6 La COT FFA a proposé que les OTN soient JA des championnats de France. Cette proposition ne choque pas la CSO LAO.

**Séance levée à 23H30**